

LE T.C.F. (Test de Connaissance du Français)

Un instrument au service des échanges internationaux

Présentation générale

Le développement des échanges internationaux, la mobilité accrue des personnes et les exigences d'une politique linguistique extérieure fondée sur la promotion du pluralisme culturel et du plurilinguisme ont conduit à la création d'un test de connaissance du français. Le TCF est un instrument commode qui répond aux besoins en plein développement des échanges internationaux.

Le TCF s'inscrit dans le cadre d'orientations préconisées par le Conseil de l'Europe et la Commission des Communautés européennes, qui visent à favoriser la diversification de l'enseignement des langues et à valoriser les compétences linguistiques des citoyens. Il témoigne de la volonté française de s'inscrire dans une perspective complémentaire des projets décidés à Strasbourg et à Bruxelles. Etablissement public en charge de l'international relevant du Ministère de l'Education Nationale, de la recherche et de la technologie, le Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres qui abrite et préside la Commission Nationale du DELF et du DALF, coordonne le TCF et assure l'ensemble de sa gestion administrative et pédagogique.

Ce test a été élaboré à la demande des ministères français de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche et des Affaires Etrangères.

Le TCF est un test de niveau linguistique en français, qui évalue les compétences en français des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. Il évalue en particulier la compréhension orale et écrite ainsi que la maîtrise des structures de la langue. Ce n'est donc pas un examen fondé sur un curriculum et conduisant à un diplôme.

Le TCF comporte :

- 3 épreuves obligatoires sous la forme de 80 questions à choix multiple, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte
- 2 épreuves complémentaires permettant d'évaluer l'expression orale et écrite

Le résultat obtenu au test donne lieu à délivrance d'une attestation de niveau.

La conception du TCF repose sur une méthodologie d'une extrême rigueur scientifique : il s'agit d'un test standardisé, calibré et étalonné. Toutes les questions sont conçues selon un principe de difficulté progressive. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats sur une échelle de six niveaux de connaissance allant de « Elémentaire » à « Supérieur avancé ». Ces niveaux correspondent à ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le cadre européen commun de référence et par le groupe ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe).

La souplesse et la simplicité du TCF en font un instrument commode qui répond aux besoins de tous ceux qui, pour des raisons personnelles, académiques (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...) ou professionnelles (employés ou futurs employés...), doivent ou souhaitent faire évaluer et valider de façon simple, fiable et rapide leur niveau de français.

Ce test permet de faire le point sur les connaissances en français en vue d'un perfectionnement éventuel. C'est en quelque sorte une photographie linguistique du niveau en français au moment où le candidat présente le test. Il fournit des informations objectives qu'un candidat peut faire valoir auprès d'une institution en vue d'un recrutement ou d'une promotion. Il fournit aussi, selon les standards internationaux, une évaluation fiable des capacités langagières qui sera prise en compte pour l'admission dans une université.

Aucun diplôme ni aucune préparation ne sont requis pour pouvoir présenter le TCF

Le TCF est reconnu par les autorités éducatives, les universités, les grandes écoles, les centres de formation en langues ; mais aussi par les entreprises et les organismes de formation professionnelle.

On peut passer le TCF dans plus de 150 centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde.

Vous pouvez consulter le site du CIEP : <http://www.ciep.fr> pour connaître les centres agréés. Pour connaître les dates des sessions au Collège, les tarifs et les modalités d'inscription, vous pouvez contacter Fabienne au bureau des examens.

Les résultats

Personne ne peut échouer au TCF.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- un score global compris entre 100 et 699 points et une indication de niveau sur l'échelle en six niveaux du Conseil de l'Europe
- un score détaillé par capacité assorti d'une indication de niveau.

Elémentaire = 100 à 199 points

Elémentaire avancé = 200 à 299 points

Intermédiaire = 300 à 399 points

Intermédiaire avancé = 400 à 499 points

Supérieur = 500 à 599 points

Supérieur avancé = 600 à 699 points

- le cas échéant, une note sur 20 pour les épreuves d'expression orale et écrite.

Les résultats sont communiqués au centre agréé dans les deux semaines qui suivent la réception au CIEP des feuilles de réponses.

Les résultats obtenus sont valables deux ans CAR ce n'est pas un diplôme ; **c'est un test de langue.**

Les 3 épreuves obligatoires (80 items)

Elles se présentent sous la forme d'un questionnaire à choix multiple comportant 80 items au total. Une seule réponse est correcte parmi les choix proposés. Les items sont présentés dans un ordre de difficulté progressive. Les items sont toujours originaux. Ils sont renouvelés à chaque session.

■ **COMPREHENSION ORALE : 30 items (25 minutes)**

Ces questions testent vos capacités à comprendre le français parlé et en particulier :

- des mots familiers et des expressions courantes dans des situations de communication courante (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone ...)
- l'essentiel de messages et d'annonces simples et claires
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets personnels ou professionnels
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits
- tout genre de discours prononcé à un débit courant

■ **MAITRISE DES STRUCTURES DE LA LANGUE : 20 items (20 minutes)**

Les structures sont toujours associées à des situations de communication et des contextes allant, selon les niveaux, de familiers à abstrait. Ces questions testent vos capacités à maîtriser les structures de la langue, des plus élémentaires aux plus complexes en

- repérant des erreurs de lexique ou de registre de langue
- choisissant l'équivalent d'une expression ou d'un terme grammatical
- choisissant les formulations correctes en fonction d'une situation de communication

■ **COMPREHENSION ECRITE : 30 items (45 minutes)**

Ces questions testent vos capacités à comprendre

- des noms familiers, des mots et des phrases très simples utilisés dans des situations de communication (messages, lettres amicales ou administratives)
- des informations contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus et horaires...)
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles)
- des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne et au travail
- des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits
- des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés
- des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, d'articles spécialisés, d'œuvres littéraires...